



SAS ANNE DE BRETAGNE IMMOBILIER
ne reçoit ni ne détient d'autres fonds,
effets ou valeurs que ceux représentatif
de sa rémunération ou de sa commission

HONORAIRES DE TRANSACTION

<u>Transactions sur immeubles d'habitations et terrains (Minimum facturé 4.000€ TTC)</u>	<u>Taux maximum (*)</u>
De 0€ à 100 000.00€	10% TTC
De 100 001.00€ à 200 000.00€	8% TTC
De 200 001.00€ à 350 000.00€	7% TTC
De 350 001.00€ à 450 000.00€	6% TTC
Plus de 450 001.00€	5% TTC

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat. Barème en vigueur au 2.01.2017. Montant minimum d'honoraires TTC : 4000€ (à l'exception des garages et stationnements : 3000€).

*TVA au taux légalement en vigueur, actuellement 20%.

<u>Transactions sur fonds de commerce et bureaux</u>	12% TTC
--	---------

HONORAIRES DE LOCATION BUREAUX ET COMMERCES

<u>Honoraires commerces et bureaux</u>	10% HT d'une triennale HT
--	---------------------------

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

<u>LOCATION</u>	Visite - Constitution de dossier - Rédaction de bail	8 € TTC du m ² habitable	Propriétaire et Locataire
<u>REDACTION D'ACTES</u>	État des lieux Entrée ; Sortie	3 € TTC du m ² habitable	Propriétaire et Locataire

BAREME DES HONORAIRES DE GESTION

<u>GESTION</u>	5 % TTC des sommes encaissées (loyer + charges)	Propriétaire
<u>ASSURANCE GARANTIE LOYERS IMPAYES</u>	2.1 % TTC des sommes encaissées (loyer + charges)	Propriétaire

AGENCE IMMOBILIERE NESTENN by Solvimo BLOIS – SAS ANNE DE BRETAGNE IMMOBILIER au capital de 8000€

Adresse siège social : 13, rue Anne de Bretagne 41000 Blois

RSC Blois : 501 973 044 00016 – APE : 6831Z –

Carte T n°CPI 4101 2017 000 017 805

Site internet : www.solvimo.com – Email : blois@solvimo.com

Téléphone : 02 54 74 02 02 – Fax : 02 54 55 01 97